
Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre LARDON

OBJET : Travaux dans les bâtiments scolaires pour l'année 2011
Attribution des marchés de travaux

Mesdames, Messieurs,

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour la réalisation des travaux, d'entretien et de réhabilitation des bâtiments des diverses écoles de la commune détaillés dans le tableau ci-dessous, qui se décompose en 8 lots.

Ceux-ci sont estimés à 158 052,67 € HT soit 189 031 € TTC.

* * * * *

VU l'article 28 du code des marchés publics relatif à la procédure adaptée,

VU l'article L 2122-21-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la prise de délibération préalable à l'engagement de procédure de passation d'un marché public chargeant le maire de souscrire le marché, sur la base d'une définition du besoin à satisfaire et du montant prévisionnel du marché,

CONSIDERANT que les bâtiments scolaires nécessitent de gros travaux importants d'entretien et de réhabilitation,

CONSIDERANT qu'une consultation par marché à procédure adaptée a été lancée pour procéder à ces travaux,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

– d'autoriser le maire ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues, ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier,

Commune de CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 26 novembre 2010

n° 9

page 2/2

Les dépenses seront imputées sur les lignes budgétaires suivantes suite à un reliquat de crédits 2010 :

- Lot 1 – Menuiseries extérieures
Ecole élémentaire P. Painlevé
213.14/2313/P1039/5200 – N 50-08
- Lot 2 – Peinture
Ecole élémentaire E. Herriot
212.16/2313/P1039/5200 – N 50-22
- Lot 3 – Maçonnerie -Gros-oeuvre
Ecole élémentaire E. Herriot
212.16/2313/P1039/5200 – N 50-03
- Lot 4 – Carrelage
Ecole élémentaire E. Herriot
213.14/2313/P1039/5200 – N 50-18
- Lot 5 – Electricité
Ecole élémentaire E. Herriot
212.16/2313/P1039/5200 – N 50-14
- Lot 6 – Menuiseries intérieures
Ecole élémentaire E. Herriot
212.16/2313/P1039/5200 – N 50-09
- Lot 7 – Plomberie
Ecole élémentaire E. Herriot
212.16/2313/P1039/5200 – N 50-17
- Lot 8 – Faux plafonds
Ecole élémentaire E. Herriot
212.16/2313/P1039/5200 – N 50-12

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 3/12/2010 n° 4126
Publié au siège de la Mairie, le 1/12/2010

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM